

PERMETTRE AUX COMMERÇANTS DE DYNAMISER LA VILLE À LEUR IMAGE

AMOS, LE 18 NOVEMBRE 2015. – La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi et la Ville d'Amos s'unissent afin de créer un comité de commerçants. Grâce à l'investissement de la Ville d'Amos, c'est un montant total de 50 000 \$ qui sera disponible pour l'animation et la promotion commerciale de la ville.

«Suite à l'essoufflement de Revitalisation Amos et aux commentaires de plusieurs commerçants lors de la dernière campagne électorale municipale, il a été convenu de créer en collaboration avec la chambre de commerce un comité de commerçants qui sera responsable de l'animation du centre-ville. Une reddition de compte simple, la disponibilité de fond avec un minimum de critères et un comité dévoué, voilà les ingrédients essentiels pour créer un comité de commerçant autonome et axé sur des mesures concrètes qui permettront de dynamiser le centre-ville», propose M. Sébastien D'Astous, maire de la Ville d'Amos.

La Chambre de commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi est heureuse de contribuer à la mise en place du comité de commerçants et à l'administration des sommes disponibles. « Pour faire suite à la fin de Revitalisation Amos, il était important pour nous de travailler à mettre en place un autre projet, une autre façon de faire afin de ne pas laisser en plan les commerçants de la ville. Nous désirons continuer notre engagement envers eux. Nous souhaitons autant que la Ville d'Amos que les commerçants soient impliqués directement dans les actions qui seront entreprises sur le territoire, qu'ils aient le pouvoir de se mobiliser et de dynamiser la ville à leur image », mentionne M. Normand Gauthier, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi.

La Ville d'Amos investit un montant de 37 500 \$ pour l'année 2016 conditionnellement à un investissement de 12 500 \$ du milieu, c'est donc un fond de 50 000 \$ qui sera disponible. « Nous croyons que cette somme sera un levier de développement important pour nos commerçants. Nous sommes à travailler les modalités d'attribution et nous désirons que le processus soit simple et efficace » ajoute Mme Joanne Breton, directrice générale de la Chambre de commerce et d'Industrie du Centre-Abitibi.

À propos

La Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi est un organisme à but non lucratif voué à la croissance des entreprises et à la représentation des gens d'affaires membres grâce à des activités de réseautage et de formation, à l'animation de comités et à la mise en œuvre de partenariats avec les organismes de développement économique. La CCI Centre-Abitibi représente près de 400 entreprises provenant de la MRC d'Abitibi. www.ccica.ca

La Ville d'Amos est le carrefour de l'Abitibi et une porte d'entrée vers la région de la Baie-James. Fondée en 1914, Amos est le lieu propice à l'entrepreneuriat et à l'implantation d'entreprises diverses. La Ville offre le soutien d'organismes d'aide à la collectivité ainsi que des infrastructures et des services modernes. Située dans la MRC d'Abitibi, elle compte près de 13 000 habitants. www.ville.amos.qc.ca

– 30 –

Source :

Joanne Breton, directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi
Tél. : 819 732-8100
Cell : 819 444-6887

André Dulac
Ville d'Amos
Tél. : 819 732-3254